Elisabeth Guigou démissionne de la commission sur l'inceste



Article rédigé par Le Monde, le 15 janvier 2021

Source [Le Monde] La légitimité de l'ex-garde des sceaux à la tête de cette nouvelle commission était en question en raison de sa proximité avec le politiste, accusé d'inceste sur son beau-fils.

« Le climat actuel ne me permet pas de conduire cette mission avec la sérénité nécessaire. J'ai donc pris la décision de passer le relais et de renoncer à présider cette commission. »

Une semaine après la <u>sortie du livre de Camille Kouchner</u>, *La Familia Grande*, paru le 7 janvier aux éditions du Seuil (208 pages, 18 euros) – révélant des abus incestueux qui auraient été perpétrés par son beau-père, Olivier Duhamel, sur son frère jumeau –, Elisabeth Guigou, mise en cause pour sa proximité avec le politiste, a préféré renoncer à son poste de présidente d'une commission sur les violences sexuelles et l'inceste. Dans une déclaration transmise à l'Agence France-Presse, elle répète qu'elle « a ignoré toutes ces années les faits gravissimes dénoncés par Camille Kouchner dans son livre ».

« Je ne sais pas qui va être nommé, mais ça va être plus serein, plus facile pour travailler, a réagi auprès du Monde Isabelle Aubry, présidente de l'association Face à l'inceste. Je croise les doigts pour qu'on ait un interlocuteur de qualité. »

Le cabinet d'Adrien Taquet, secrétaire d'Etat chargé de la protection de l'enfance, qui avait souhaité pour diriger cette instance une « personnalité d'envergure », a « pris acte » de la décision et salué dans un communiqué « l'engagement d'Elisabeth Guigou, qui avait accepté une mission difficile, impliquant un investissement fort ». La composition de la commission ainsi que sa nouvelle présidence seront annoncées « prochainement ».

La commission, officiellement présentée le 10 décembre 2020 par le gouvernement, a pour mission de faire en sorte que « la société tout entière s'empare du sujet des violences sexuelles contre les enfants et de l'inceste, qui sont parmi les derniers tabous », avait alors expliqué au Monde Adrien Taquet. Un budget de 4 millions d'euros lui est alloué, principalement abondé par le ministère des solidarités et de la santé.

Retrouvez l'intégralité de l'article en cliquant ici

15/01/2021 07:00